

*Compte rendu*  
**Conseil Communautaire**  
*Mardi 5 avril 2016*

**Délégués présents avec droit de vote :**

<u>La Vernaz</u> :	GARIN Jacqueline (DT)
<u>La Côte d'Arbroz</u> :	MUFFAT Sophie (DT)
<u>Montriond</u> :	LAGRANGE Georges
<u>Seytroux</u> :	MORAND Jean-Claude (DT)
La Baume :	COFFY Serge (DT)
<u>Saint Jean d'Aulps</u> :	BOIRE-VARLET Sophie
<u>Morzine</u> :	BERGER Gérard, RASTELLO Lucien, PEILLEX Gilbert, RICHARD Hélène, RICHARD Michel et ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth
<u>Les Gets</u> :	MUTILLOD Christophe et GOINE Nathalie
<u>Reyvroz</u> :	LOMBARD Gérald (DT)
<u>Vailly</u> :	TRABICHET Yannick et GURLIAT Romain
<u>Lullin</u> :	DEGENEVE Alain et CRAYSTON José
<u>Belleveaux</u> :	VUAGNOUX Jean-Louis, CORNIER-PASQUIER Anne et PASQUIER Régis

**Délégués présents sans droit de vote :**

HAUTEVILLE Laurent (DS La Vernaz) et CORNIER Andrée (DS Reyvroz)

**Procurations :**

COTTET-DUMOULIN Patrick (Saint Jean d'Aulps) à BOIRE-VARLET Sophie (Saint Jean d'Aulps)

**Délégués excusés :**

COTTET-DUMOULIN Patrick (Saint Jean d'Aulps), GAYDON Christelle (DT Essert-Romand) et MUFFAT Jean-François (DS Essert-Romand)

**Délégués absents :**

PHILIPP Martine (Morzine), CHARNAVEL Marie-Thérèse (Saint Jean d'Aulps), ANTHONIOZ Henri (Les Gets), FAVRE Annie (Montriond), POLLIEN Frédéric (DS La Baume), TOURNIER Henri-Victor (DT Le Biot), VERNAY Franck (DS Le Biot), LE RAY Gérard (La Côte d'Arbroz), GALLAY Gilbert (DT La Forclaz), GALLAY Cyrille (DS La Forclaz) et DUPONT Eric (DS Seytroux)

**Autres personnes présentes :**

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur) et MONTET Charles-Henri (responsable administratif et financier)

**Secrétaire de séance :**

LOMBARD Gérald

## 1- Point sur les réunions aux organismes extérieurs

Stéphane PUGIN-BRON précise que plusieurs réunions dans des organismes extérieurs ont eu lieu depuis le 19 mars 2016 :

- 24 mars : SIAC - GEMAPI à Thonon (*Jacqueline GARIN, Yannick TRABICHET*)
- 24 mars : Conseil du SIAC à Thonon
- 30 mars : Compétence GEMAPI à Annecy (*Jacqueline GARIN, Yannick TRABICHET*)
- 31 mars : Audition Pôle Santé Brevon à Annecy (*Jacqueline GARIN*)
- 1<sup>er</sup> avril : Projet Affiniski aux Gets (*Christophe MUTILLOD*)
- 4 avril : Bureau AdM74 à Annecy (*Jacqueline GARIN*)
- 5 avril : FDDT à Annecy

## 2- Finances

### *2.1 Subventions 2016 – Nouvelles demandes*

Stéphane PUGIN-BRON informe les membres du Conseil Communautaire de nouvelles demandes de subvention. Il fait part de la proposition du bureau :

- Musique et Montagne (Festival Lind'Art 2016) : 8 000 € (10 000 € en 2015)
- Les Allobroges du Brevon (Trails de la vallée du Brevon) : 500 €
- OT de Morzine (Trail des Hauts-Forts) : 300 €

Concernant l'organisation du Festival Lind'Art, Jacqueline GARIN précise que 2016 sera a priori la dernière année. Romain GURLIAT souligne son désaccord sur le versement d'une subvention de 8 000 € pour un festival qui va s'arrêter et qui surtout ne concerne que 300 participants.

**Le Conseil Communautaire, à la majorité (22 voix pour, 1 voix contre – Romain GURLIAT) approuve le versement de ces nouvelles subventions.**

### *2.2 Budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps*

#### *2.2.1 Approbation du compte de gestion 2015*

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps dressé pour l'exercice 2015 par M. HANON, visé et certifié conforme par la Présidente, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

#### *2.2.2 Vote du compte administratif 2015*

*Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.*

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2015 du budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :

	Dépenses HT 2015	Recettes HT 2015	Résultat 2015
Fonct.	161 916,70 €	191 350,91 €	29 434,21 €
Inv.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>161 916,70 €</b>	<b>191 350,91 €</b>	<b>29 434,21 €</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.**

### 2.2.3 Affectation du résultat 2015

Charles-Henri MONTET propose, suite au vote du compte administratif 2015, de reprendre l'excédent 2015 (29 434,21 €) et de l'affecter en totalité en section de fonctionnement.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation du résultat 2015 en section de fonctionnement.**

### 2.2.4 Vote du budget primitif 2016

	<i>Rappel BP 2015</i>	<b>BP 2016</b>
Fonct.	164 300 €	159 900 €
Invest.	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>164 300 €</b>	<b>159 900 €</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 tel qu'il lui a été présenté.**

### 2.3 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

#### 2.3.1 Approbation du compte de gestion 2015

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe du SPANC dressé pour l'exercice 2015 par M. HANON, visé et certifié conforme par la Présidente, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

#### 2.3.2 Vote du compte administratif 2015

*Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.*

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2015 du budget annexe du Service Public d'Assainissement non Collectif :

	Dépenses HT 2015	Recettes HT 2015	Résultat 2015
Fonct.	119 892,95 €	163 991,90 €	44 098,95 €
Inv.	0,00 €	8 400,25 €	8 400,25 €
<b>Total</b>	<b>119 892,95 €</b>	<b>172 392,15 €</b>	<b>52 499,20 €</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif.**

#### 2.3.3 Affectation des résultats 2015

Charles-Henri MONTET propose aux membres du Conseil Communautaire, suite au vote du compte administratif, d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 de la manière suivante :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2015</b>	<b>44 098,95 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2015 avant affectation :	8 400,25 €
- Restes à réaliser en dépenses :	0,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
<b>Soit un excédent de :</b>	<b>8 400,25 €</b>
<b>Affectation en investissement (1068)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>44 098,95 €</b>

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation du résultat 2015 dans les conditions présentées ci-dessus.

#### 2.3.4 Vote du budget primitif 2016

	<i>Rappel BP 2015</i>	<b>BP 2016</b>
Fonct.	210 500,00 €	183 300,00 €
Invest.	8 400,25 €	8 400,25 €
<b>Total</b>	<b>218 900,25 €</b>	<b>191 700,25 €</b>

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 tel qu'il lui a été présenté.

#### 2.4 Budget principal

##### 2.4.1 Approbation du compte de gestion 2015

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2015 par M. HANON, visé et certifié conforme par la Présidente, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

##### 2.4.2 Vote du compte administratif 2015

Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2015 du budget principal :

	Dépenses HT 2015	Recettes HT 2015	Résultat 2015
Fct	9 962 464,64 €	14 384 653,15 €	4 422 188,51 €
Inv	5 925 312,20 €	3 487 562,69 €	- 2 437 749,51 €
<b>Total</b>	<b>15 887 776,84 €</b>	<b>17 872 215,84 €</b>	<b>1 984 439,00 €</b>

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du budget principal.

### 2.4.3 Affectation des résultats 2015

Charles-Henri MONTET propose aux membres du Conseil Communautaire, suite au vote du compte administratif, d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 de la manière suivante :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2015</b>	<b>4 422 188,51 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2014 avant affectation :	- 2 437 749,51 €
- Restes à réaliser en dépenses :	513 900,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	513 900,00 €
<b>Soit un besoin de :</b>	<b>2 437 749,51 €</b>
<b>Affectation anticipée en investissement (1068)</b>	<b>2 437 749,51 €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>1 984 439,00 €</b>

### 2.4.4 Vote du budget primitif 2016

Christophe MUTILLOD souligne que ce projet de budget 2016 est un budget prudent et que l'année 2016 devrait être plutôt sereine financièrement. Il précise qu'il s'agit d'un budget de service et que les seules dépenses d'investissement prévues concernent les crèches de Vailly et d'Avoriaz, la voirie et les déchets. Il rappelle qu'une étude sur le passage en fiscalité professionnelle unique est en cours et qu'il s'agira certainement de la seule solution pour financer les futurs transferts de compétences (ZAE, tourisme, eau et assainissement) tout en permettant de percevoir une DGF bonifiée.

Jacqueline GARIN ajoute que le projet de budget présenté ce soir a été construit sur la base d'une augmentation de fiscalité conformément à ce qui avait été discuté lors de la dernière réunion, et ce afin de financer la mise en place du PLUi.

Stéphane PUGIN-BRON présente aux membres du Conseil Communautaire les grandes lignes du projet de budget principal 2016 (voir diaporama ci-joint). Il souligne que ce budget a été fait conformément aux restrictions budgétaires qui s'imposent suite au rendu de l'étude prospective faite par Stratorial et que les seuls crédits d'investissement prévus concernent, comme l'a dit Christophe MUTILLOD, les crèches, la voirie et les déchets. Il précise que des « réserves » ont toutefois été conservées :

- 500 000 euros en dépenses imprévues pour provisionner l'augmentation du FPIC et la diminution de la DGF en 2017,
- 100 000 euros pour l'entretien des bâtiments,
- 378 300 euros pour le projet de quai de transfert des ordures ménagères sur Morzine,
- 331 800 euros pour faire face à d'éventuels besoins en cours d'année.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 tel qu'il lui a été présenté.**

### 2.4.5 Vote des taux des 4 taxes pour 2016

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité de voter les taux des 4 taxes pour 2016. Il rappelle qu'il avait été convenu, lors de la dernière réunion, d'augmenter ces taux de 2,2 % afin de compenser le transfert de la compétence « documents d'urbanisme » à la CCHC :

- taxe d'habitation : **6,12 %** (5,99 % de 2011 à 2015)
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **5,39 %** (5,27 % de 2011 à 2015)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **24,65 %** (24,12 % de 2011 à 2015)
- cotisation foncière des entreprises : **7,48 %** (7,32 % de 2011 à 2015)

Jean-Claude MORAND trouve regrettable de devoir augmenter les impôts pour compenser un coût supplémentaire généré par une réforme imposée par l'État. Stéphane PUGIN-BRON souligne que l'augmentation proposée ce soir ne couvre pas un coût supplémentaire pour la CCHC mais bien un transfert de charges entre les communes et la CCHC puisque c'est la CCHC qui est désormais compétente en lieu et place des communes pour financer l'élaboration du PLUi mais aussi toutes les révisions et modifications des documents d'urbanismes communaux. En revanche, il précise que les communes sont financièrement pénalisées par le désengagement de l'État en matière d'instruction des ADS car il s'agit là bel et bien d'un coût supplémentaire.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer pour 2016 les taux qui lui ont été présentés.**

#### **2.4.6 Vote des taux de la TEOM pour 2016**

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité de voter les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2016. Jean-Claude MORAND, Vice-président en charge des déchets, propose de garder les mêmes taux qu'en 2015 dans la mesure où les zones ne seront revues que lorsque la vallée du Brevon sera équipée en conteneurs semi-enterrés :

<i>Zone</i>	<i>Périmètre</i>	<b>Taux 2016</b>
Zone 1	<i>Territoire des communes de La Vernaz, La Baume et La Forclaz</i>	<b>8,00 %</b>
Zone 2	<i>Territoire de la commune de Seytroux</i>	<b>5,70 %</b>
Zone 3	<i>Territoire des communes de Saint Jean d'Aulps et de Le Biot</i>	<b>6,15 %</b>
Zone 4	<i>Territoire de la commune de La Côte d'Arbroz, Montriond et Essert-Romand</i>	<b>8,00 %</b>
Zone 5	<i>Territoire de la commune de Morzine (secteur Avoriaz)</i>	<b>8,00 %</b>
Zone 6	<i>Territoire des communes des Gets et de Morzine (hors secteur Avoriaz)</i>	<b>5,00 %</b>
Zone 7	<i>Territoire des communes de Bellevaux, Lullin, Vailly et Reyvroz</i>	<b>8,50 %</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote la TEOM 2016 sur la base des taux présentés dans le tableau ci-dessus.**

#### **2.5 PLUi et PLH : demande de subvention au titre du CDDRA**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour le versement d'une aide de 9 942,00 euros (PLH) et le Président de la Région Rhône-Alpes Auvergne pour pour le versement d'une aide de 9 942,00 euros (PLH) et d'une aide de 86 229,00 euros (PLUi).**

#### **2.6 Transport scolaire : vote des tarifs des cartes pour l'année 2016-2017**

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité de voter les tarifs des cartes de transport pour l'année scolaire 2016-2017. Sophie MUFFAT, Vice-présidente en charge des transports scolaires, propose de rester sur les tarifs de l'année dernière, à savoir :

- pour les élèves à destination des établissements secondaires :
  - 1 enfant : 56 euros
  - 2 enfants : 102 euros
  - 3 enfants et plus : 123 euros
- pour les élèves à destination des écoles maternelles et primaires
  - 1 enfant : 20,50 euros
  - 2 enfants : 41,00 euros
  - 3 enfants et plus : 61,50 euros
- frais de retard : 35 euros
- édition de cartes supplémentaires : 5 euros

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer, pour l'année scolaire 2016-2017, les tarifs présentés ci-dessus.**

#### **2.7 Aménagement et sécurisation du carrefour de Sous la Côte à Vailly : demande de financement au CD74 au titre des amendes de police**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour le versement d'une aide de 1 781,20 euros.**

### **3- Personnel : création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité**

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de créer, comme chaque année, les postes saisonniers nécessaires au fonctionnement des services techniques :

- Voirie :
  - émulsion : 4 postes (dont 1 chauffeur PL) du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - fauchage : 1 poste du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - chantier : 1 chauffeur PL du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - peinture : 1 poste partagé avec la déchetterie de Vailly du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016
- Sentiers :
  - 5 postes du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - 1 poste du 25 avril 2016 au 24 octobre 2016,
- Entretien des coursives d'Avoriaz :
  - 1 poste du 15 juin au 15 septembre 2016,
- Déchets :
  - entretien des PAV : 1 poste du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - collecte grue : 1 chauffeur PL à 14/35ème du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2016,
  - collecte grue : 1 chauffeur PL du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2016,
- Dépôt de matériaux inertes :
  - 1 poste du 9 mai au 31 octobre 2016.

Stéphane PUGIN-BRON précise que les postes sont ouverts, pour la plupart, pour 6 mois mais que les durées des contrats qui seront passés seront ajustées au plus près des besoins des services.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la création de ces postes.**

#### **4- Petite enfance : avenant au Contrat Enfance Jeunesse passé avec la CAF de la Haute-Savoie**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la Présidente à signer un avenant au Contrat Enfance Jeunesse passé entre la CCHC et la CAF de la Haute-Savoie afin de prendre en compte les 3 places supplémentaires créées à la crèche des Gets ainsi que le projet de ludothèque.**

#### **5- Projet de MSAP : discussions autour de l'emplacement**

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire des différentes pistes de recherche pour l'emplacement de la Maison de Service Au Public :

- Emplacement actuel (centre de Morzine) : trop petit et plus adapté aux contraintes de Pôle-Emploi. Extension difficile car nécessité de reloger la batterie-fanfare
- Location de l'ancienne épicerie Gaydon (derrière la mairie de Morzine) : emplacement idéal mais location trop chère (2 700 € / mois hors charge pour 130 m<sup>2</sup> dont 100 utile pour la MSAP),
- Blanche-Neige à Essert-Romand : refus de Pôle-Emploi car trop loin du bassin d'emploi,
- Ancien cabinet médical de Montriond : adapté mais très cher (3 000 € / mois charges comprises).

**Gérard BERGER propose de se rapprocher de M. GAYDON afin de négocier avec lui le coût de la location.**

*La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 juin 2016 à Saint Jean d'Aulps (présentation de l'EPF, portée à connaissance du PLUi-H).*

Le Biot, le 11 avril 2016  
La Présidente